



Liste de vérification pour les élèves (Arts)

Nom de l'élève : _____

École : _____

Félicitations pour avoir choisi d'obtenir une majeure haute spécialisation en arts!

Cette liste de vérification vous aidera à faire le suivi de vos progrès pendant vos études secondaires alors que vous explorez des carrières, participez à des activités d'apprentissage en milieu communautaire et développez vos compétences. Veuillez noter que le certificat de majeure haute spécialisation est un titre de compétences indépendant. **Vous assumez la responsabilité de suivre vos progrès et de satisfaire à tous les critères.**

Les responsables MHS sont vos personnes-ressources privilégiées pour toute question relative à l'accompagnement. Elles vérifient les listes de contrôle et les dossiers et valident les étapes obligatoires. Contactez votre responsable MHS au fur et à mesure que vous remplissez les conditions requises. [Trouvez votre responsable MHS ici.](#)



Choix de cours ciblés

La disponibilité des cours varie d'un établissement à l'autre. Les noms des cours sont indiqués dans la langue d'enseignement.

On ne peut pas utiliser le même cours dans plusieurs catégories (apprentissage de base, éducation coopérative et apprentissage supplémentaire).

Les cours d'éducation coopérative doivent avoir lieu dans le domaine des arts.

Les élèves titulaires d'une MHS dans le domaine des arts peuvent bénéficier d'opportunités supplémentaires.

Consultez [la page des incitatifs](#) pour plus de détails.

Un astérisque (*) indique que le cours est offert par [l'École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#).

a) Apprentissage de base

1 crédit :

☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Dance 11
1.0	Drama 10 / Art dramatique 10
1.0	Music 10
1.0	Visual Art 10

b) Éducation coopérative

1 crédit :

☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Co-operative Education 11* / Éducation coopérative 11*
1.0	Co-operative Education 12* / Éducation coopérative 12*

Réflexion sur l'éducation coopérative et preuve du stage

☐ Téléchargé dans myBlueprint



Choix de cours ciblés

c) Apprentissage supplémentaire

2 crédits :

☐
☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Advanced Music 11
1.0	Advanced Music 12
1.0	Arts Entrepreneurship 12
1.0	Arts Related Personal Development Credit
1.0	Audio Recording and Production 12
1.0	Communications Technology 11
1.0	Communications Technology 12
1.0	Co-operative Education Choisir 1 crédit : • Co-operative Education 11* / Éducation coopérative 11* • Co-operative Education 12* / Éducation coopérative 12*
1.0	Dance 11
1.0	Design 11
1.0	Drama 11 / Art dramatique 11
1.0	Drama 12 Theatre Arts
1.0	Film and Video Production 12*
1.0	IB Music 12*
1.0	IB Theatre Arts
1.0	IB Visual Art
1.0	Multimedia 12*
1.0	Music 11
1.0	Music 12
1.0	Textile Technology 12
1.0	Visual Arts 11*
1.0	Visual Arts 12

Pensez aux deux cours que vous avez choisis à partir de la liste « Apprentissage supplémentaire » et à leur pertinence pour le parcours professionnel que vous avez choisi.

Pensez à comment les connaissances, les compétences ou les expériences acquises dans chaque cours peuvent vous aider à atteindre vos objectifs. En quoi chaque cours vous a-t-il aidé à développer des compétences pertinentes, explorer vos intérêts ou approfondir vos connaissances de ce parcours professionnel? Quels liens voyez-vous entre ce que vous avez appris et les attentes ou possibilités dans le domaine que vous avez choisi?

Quand vous avez terminé vos réflexions, veuillez les télécharger dans [myBlueprint](#).

Réflexion sur l'apprentissage supplémentaire 1

☐ Téléchargé dans myBlueprint

Réflexion sur l'apprentissage supplémentaire 2

☐ Téléchargé dans myBlueprint



Apprentissage en milieu communautaire

a) Au moins deux activités d'apprentissage en milieu communautaire

En plus de l'éducation coopérative (dans le cadre du choix de cours ciblés), participez à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire distinctes et liées aux arts, pour une durée totale d'au moins quatre heures. Ces activités doivent être documentées ci-dessous; les textes et les photos supplémentaires doivent être téléchargés à votre portfolio dans [myBlueprint](#). Les expériences supplémentaires (qui ne sont pas listées ci-dessous) peuvent être ajoutées à votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#); vous pourrez les montrer à vos employeurs futurs ou à des établissements postsecondaires.

Ces expériences peuvent comprendre notamment :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des arts
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (ex. Compétences Canada–Nouvelle-Écosse)

Description

1

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

2

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

3

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

4

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision



Formation et titres de compétences

Il faut réussir un minimum de six expériences d'apprentissage ou titres de compétences dans le domaine des arts. Il faut réussir les quatre titres de compétences obligatoires et un minimum de deux titres de compétences additionnels. Toute autre expérience de formation peut être ajoutée à votre portfolio dans [myBlueprint](#) pour présentation aux futurs employeurs ou établissements postsecondaires. Certains titres de compétences peuvent être obtenus pendant l'éducation coopérative ou d'autres cours. Votre responsable MHS peut vous aider à gérer vos certifications.

a) 4 titres de compétence obligatoires

CERTIFICATS DE FORMATION ET TITRES DE COMPÉTENCES	DATE DE COMPLÉTION	VERSÉ DANS MYBLUEPRINT
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)		☐
Santé et sécurité au travail (ex. Safe@MyJob)		☐
Pour des milieux de vie plus sûrs - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse		☐
Travailler en fonction des capacités - Association canadienne des commissions des droits de la personne		☐

b) Au moins 2 titres de compétence supplémentaires

Ces expériences peuvent comprendre notamment :

- Complétion d'au moins un atelier d'un organisme reconnu
- Formation avancée ou supplémentaire (musique, design, travail de perles, tambour, théâtre, etc.)
- Acquisition de compétences appliquées et écrites (instrumentales ou vocales) reconnues par des organismes externes (ex. Royal Canadian Conservatory of Music)
- Secourisme et RCR
- Formation sur la protection contre les chutes
- [WCB & Me](#) (formation de la Commission des accidents de travail)

CERTIFICATS DE FORMATION ET TITRES DE COMPÉTENCES	DATE DE COMPLÉTION	VERSÉ DANS MYBLUEPRINT
		☐
		☐
		☐
		☐



Portfolio

a) myBlueprint

Votre portfolio d'élève dans myBlueprint doit montrer que vous avez atteint les exigences pour obtenir une majeure haute spécialisation en arts. Ajoutez du contenu à votre portfolio pendant vos études secondaires. Une fois votre portfolio complet, il devra être révisé par la personne désignée de votre école.

☐ J'ai complété mon portfolio

À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE MHS

L'étudiante ou l'étudiant répond aux exigences du certificat de majeure de haute spécialisation de la Nouvelle-Écosse.

☐ Oui

☐ Non

Date de la révision

Révisé par